

Section kriminel érige le braquage en mode de vie

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

2 décembre 2016

Ils sont jeunes, organisés, n'ont peur de rien, braquent à tour de bras et mènent grand train de vie. Le week-end dernier, les services de police ont procédé à l'arrestation de quinze jeunes et d'une quinquagénaire réputés appartenir à une bande organisée du nom de Section kriminel. Plongée dans un univers particulier.

Samedi 26 novembre quatre jeunes sont arrêtés aux Abymes. Plus précisément, ces derniers sont en train de jouer aux dés dans un bar de la cour Monbruno qui donne sur Lacroix, quand les policiers y font irruption. C'est le prélude à un coup de filet réalisé par les services de police. Dès le lendemain dimanche, aux aurores, les forces de l'ordre se déploient en plusieurs lieux. À Petit-Bourg et au Gosier notamment. Ils ont procédé à de nombreuses arrestations. Un autre prévenu a été cueilli devant la prison de Baie-Mahault. Il était venu chercher un de ses amis qui en sortait. Plusieurs sources proches de l'enquête évoquent une bande organisée du nom de Section kriminel. Au total seize personnes ont été arrêtées, dont deux femmes. Tous des jeunes. À l'exception de Lucette Nicolin, quinquagénaire, mère de trois jeunes, eux-mêmes impliqués dans cette affaire. Tous les appréhendés sont soupçonnés d'avoir organisé ou participé à une longue série de braquages en Guadeloupe. Ceux perpétrés les 3 et 10 août à l'encontre des bijouteries José Fabricator à Basse-Terre et la Minaudière à Pointe-à-Pitre jugées spectaculaires à l'époque, sont évoqués dès les premiers interrogatoires.

Barbarie

Selon nos informations, cette prise est le résultat d'une longue filature et de nombreuses écoutes téléphoniques. Filatures qui vont mener les enquêteurs jusque dans l'Hexagone où ils suivront par exemple Madame Nicolin et ses fils venus soutenir un homme qui comparait devant la cour d'assises de Nancy. Lors de la même session était jugé le

Guadeloupéen Yoni Sama connu dans le milieu dancehall comme Young Chang MC. Il répondait des actes de barbarie dont il était l'auteur sur la personne d'une femme.

Cambriolages juteux chez des particuliers

L'argent facile ne séduit pas que les jeunes. Explications.

Plusieurs éléments de l'enquête indiquent que les différents protagonistes de la série de braquages qu'a connu la Guadeloupe avaient érigé cette délinquance lucrative en mode de vie. Ils braquaient comme d'autres vont à leur travail. Une activité rentable qui leur a permis par exemple de voyager en avion en première classe, lorsqu'ils se sont rendus à Nancy. Lucette Nicolin, femme d'âge mûre, figure au nombre des prévenus. L'argent facile ne séduit pas que les jeunes. C'est toute la société qui est gangrenée. Autre caractéristique de cette affaire, les hommes qui ont été appréhendés, quoique jeunes, sont surtout des commanditaires. Le plus souvent, ils délèguent l'opérationnel à des mineurs. Ce qui explique le nombre important d'adolescents impliqués dans les cambriolages et les braquages ces temps derniers en Guadeloupe. Enfin, selon nos informations, les braquages de bijouteries, aussi spectaculaires soient-ils, ne sont pas les coups les plus rentables. Plusieurs cambriolages au domicile de particuliers auraient été bien plus lucratifs. Certains butins se seraient comptés en plusieurs centaines de milliers d'euros à la suite de ces expéditions juteuses. Preuve que certains Guadeloupéens gardent chez eux d'énormes bas de laine. À leur détriment. Comment les cambrioleurs détectent-ils les bons coups ? On n'en sait encore rien. Un chef d'entreprise de la place s'est félicité de ce coup de filet et a estimé que la Guadeloupe allait être tranquille pendant de longs mois. Las, pendant que les prévenus étaient gardés à vue, lundi soir, les radios annonçaient un autre braquage de bijouterie au centre commercial Géant à Bas-du-Fort au Gosier.